

le **Programme**
Départemental
de **Prévention**
Bucco-dentaire



Édito



Stéphane Troussel

Président du Conseil général
de la Seine-Saint-Denis

«Avoir de bonnes dents permet, comme le dit la sagesse populaire, de "croquer la vie à pleines dents" !»

C'est pour cette raison qu'il faut s'y prendre tôt, et donner à tous nos jeunes de moins de 12 ans les informations nécessaires à l'entretien d'une bonne santé dentaire, les conseils utiles et les recommandations décisives pour conserver une dentition de qualité. Trop d'adultes souffrent de maladies des gencives et des dents, et les soins qu'ils doivent alors solliciter sont aussi pénibles qu'onéreux. Pour toutes ces raisons, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a souhaité, dans le cadre de ses activités de santé et de prévention, mettre l'accent sur ces enjeux pour l'ensemble des enfants du département au travers d'un programme départemental de prévention bucco-dentaire.

Le DVD que vous avez entre les mains a été réalisé avec nos partenaires de l'Agence Régionale de Santé, de la Caisse Primaire

d'Assurance Maladie, de l'Inspection Académique et des Équipes techniques locales des villes conventionnées. Il est à destination des animateurs de prévention qui mettent en œuvre ce programme, auprès des parents et des enfants pour un suivi au quotidien. Il fourmille de conseils, que vous pourrez discuter et préciser dans les centres de Protection Maternelle et Infantile, dans les crèches, dans les écoles maternelles et élémentaires, dans les collèges et les centres de loisirs. Parce que la santé bucco-dentaire, c'est une succession de petits gestes, de petits savoirs, de petits apprentissages, avec les villes de Seine-Saint-Denis, le Conseil général s'engage pour que l'hygiène dentaire devienne un réflexe naturel pour tous les jeunes. Ce DVD contribuera à en faciliter l'acquisition.

« L'Assurance Maladie a fait de la prévention bucco-dentaire un des axes majeurs de ses actions en matière de Santé Publique. »

Nicole Parenti, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

« L'école est un lieu essentiel d'apprentissage pour les enfants, on y apprend à lire, à compter, à écrire, à vivre avec les autres, à devenir grand et à devenir acteur de sa propre santé. Les enfants d'aujourd'hui seront aussi les parents de demain. »

Martine Roche, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)

« L'ARS d'Ile-de-France soutient le programme départemental bucco-dentaire porté par le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis. Ce soutien financier traduit l'engagement de l'Agence en matière de santé bucco-dentaire. »

Martine Dalet, Agence Régionale de Santé (ARS)

Sommaire

1 Le programme départemental de prévention bucco-dentaire (PDPBD)

- Quelques repères
- Qu'est-ce que le PDPBD ?
- Un programme relayé et décliné par un important réseau de partenaires
- Une équipe de chirurgiens-dentistes pilote, coordonne et forme les animateurs de prévention bucco-dentaire

2 Animateurs/trices de prévention et équipe technique locale, qui sont-ils/elles ?

3 Pourquoi ce DVD ?

LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE, PDPBD

• QUELQUES REPÈRES

La promotion de la santé bucco-dentaire des enfants est engagée en Seine-Saint-Denis depuis 1984 avec la mise en place d'un programme départemental de prévention bucco-dentaire.

D'après les résultats d'une étude épidémiologique menée sur le département au lancement du programme, **73% des enfants de 11 ans n'étaient pas en bonne santé bucco-dentaire** : 5 dents cariées en moyenne et deux tiers des dents infectées étaient non soignées, 34% d'entre eux étaient atteints de caries dès l'âge de 3 ans et 90% à 9 ans.

En 1992, après 8 ans de mise en œuvre du programme, une seconde étude témoignait d'une amélioration de la situation : près de 73% des enfants présentaient un bon état bucco-dentaire. Toutefois, les atteintes carieuses se resserraient sur certaines catégories d'enfants, notamment dans les zones défavorisées où près d'un quart des enfants n'avaient pas eu accès aux soins¹.

La carie dentaire est une maladie infectieuse, considérée comme l'un des dix premiers fléaux au monde dans le domaine de la santé.

Source : Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Les indicateurs de santé bucco-dentaire sont fortement corrélés avec les inégalités sociales de santé contre lesquelles le Conseil général et les partenaires du programme agissent.



Le PDPBD développe des actions d'éducation pour la santé, en favorisant l'accès aux soins et en expliquant les bons gestes et réflexes à adopter autour de 4 moyens de prévention :

- l'hygiène bucco-dentaire,
- l'alimentation,
- la visite régulière chez le dentiste,
- les recommandations d'utilisation du fluor.

Il s'adresse aux enfants âgés de 0 à 12 ans.

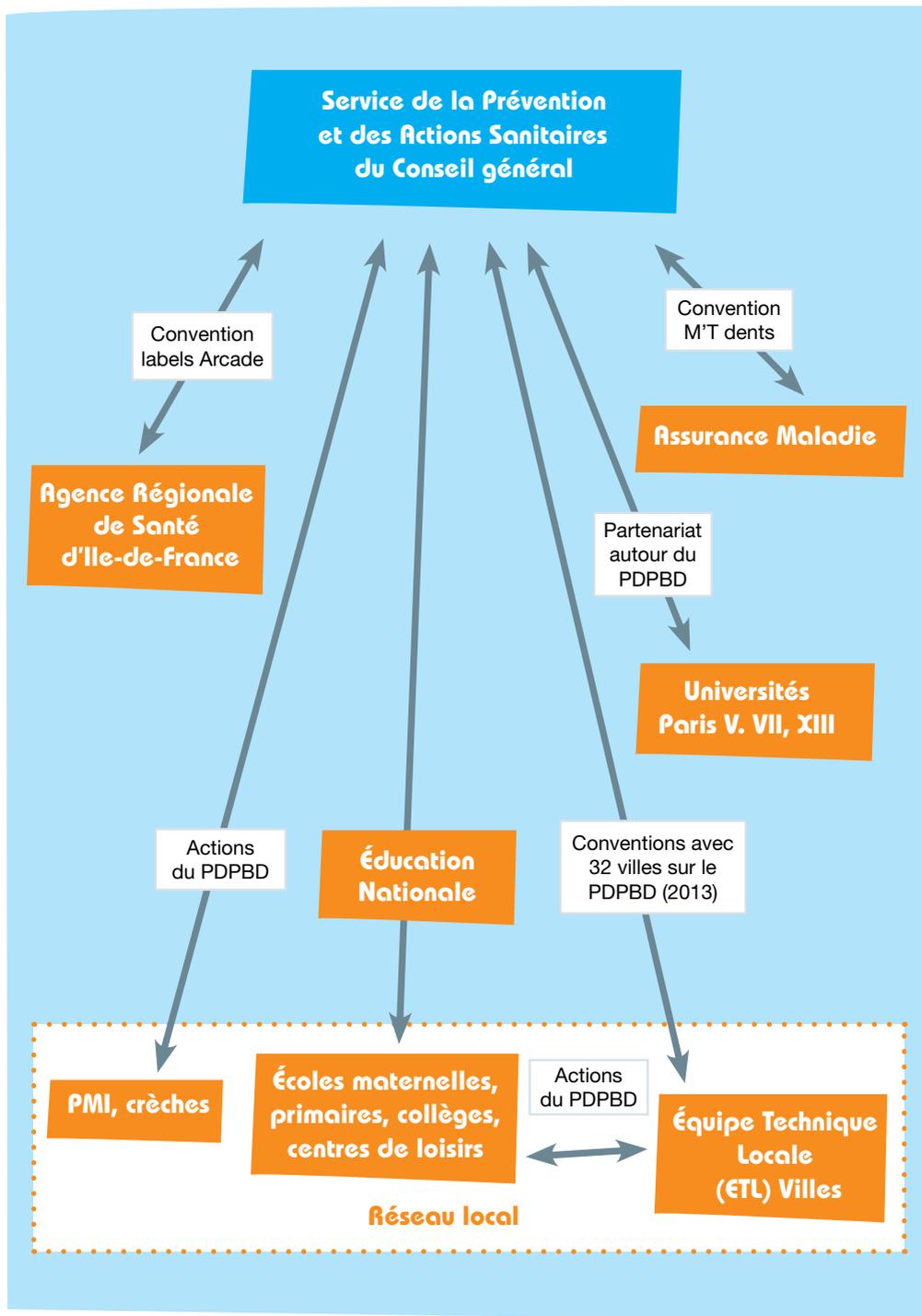
• QU'EST-CE QUE LE PDPBD ?

Le programme départemental de prévention bucco-dentaire vise à éviter les maladies des dents et des gencives (principalement les caries).

Il mobilise les professionnels bien au-delà du milieu de la santé afin d'aller à la rencontre des enfants sur leurs lieux de vie, dès leur plus jeune âge, mais également de leurs parents et de l'ensemble des adultes accompagnants (enseignants, éducateurs de jeunes enfants, assistantes maternelles...). Il s'agit de situer l'action de prévention en amont de la maladie dentaire, d'éduquer l'enfant plutôt que de porter l'effort sur le dépistage et le soin.

Il est mis en œuvre dans les crèches, les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI), les écoles maternelles et élémentaires, les collèges et les centres de loisirs.

¹ La santé bucco-dentaire en Seine-Saint-Denis : évolution en 8 ans chez les enfants de 11 ans – Direction de la prévention et de l'action sociale / Rapport d'études du Conseil général – 1993 – p. 1 à 240.



• **UN PROGRAMME RELAYÉ ET DÉCLINÉ PAR UN IMPORTANT RÉSEAU DE PARTENAIRES**

Le PDPBD est largement implanté sur le territoire. En 2013, sont concernées les communes suivantes : Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bagnolet, Bobigny, Bondy, Clichy-sous-Bois, Drancy, Dugny, Épinay-sur-Seine, Gagny, La Courneuve, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Les Lilas, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Montreuil-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Noisy-le-Sec, Pantin, Pierrefitte-sur-Seine, Romainville, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis, Saint-Ouen, Sevrans, Stains, Tremblay-en-France, Villepinte, Villetaneuse.



32 villes sur 40 ont signé une convention avec le Conseil général

Depuis 2007, en complément de ce programme, un dispositif national « prévention et soins : M'T dents », destiné aux enfants entre 6 et 18 ans est mis en œuvre et suivi par l'Assurance Maladie. Un rendez-vous sans frais pour les familles est proposé chez un chirurgien dentiste aux âges clefs de 6, 9, 12, 15 et 18 ans.

Important ! Si besoin, les soins sont pris en charge.

Le Conseil général participe au projet d'accompagnement du dispositif M'T dents en favorisant des actions d'information à l'école en partenariat avec les animateurs de prévention bucco-dentaire des villes et les enseignants.

Aujourd'hui, outre le Conseil général, le programme départemental est soutenu financièrement par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de l'accompagnement au dispositif M'T dents et par l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre du programme régional de santé.

En quelques chiffres
Près de 21 000 enfants de 6 ans sont concernés chaque année dans les classes de cours préparatoire (CP) par l'accompagnement prévu dans le dispositif.



75 % des enfants de 6 ans du département bénéficient de cet accompagnement.

- **UNE ÉQUIPE DE CHIRURGIENS-DENTISTES PILOTE, COORDONNE ET FORME LES ANIMATEURS DE PRÉVENTION**

Cette équipe assure l'animation du réseau de partenaires du programme, aide et accompagne la réalisation des actions des projets locaux avec les équipes techniques locales (ETL), organise la formation de l'ensemble des professionnels médico-socio-éducatifs et étudiants.

Les nouveaux animateurs de prévention des villes bénéficient d'une formation initiale sur le programme départemental de prévention, notamment sur la mise en place d'actions en éducation pour la santé et la construction d'outils pédagogiques.

Les équipes techniques locales sont au cœur de la mise en œuvre du programme bucco-dentaire auprès des enfants et des parents.

ANIMATEURS/TRICES DE PRÉVENTION ET ÉQUIPE TECHNIQUE LOCALE, QUI SONT-ILS/ELLES ?

Une convention signée entre le Conseil général et les villes permet la déclinaison sur le terrain du programme départemental à partir de la constitution d'équipes techniques locales (ETL).

Les ETL sont composées au minimum d'un responsable, d'un référent administratif et d'un agent opérationnel appelé animateur/trice de prévention.

Les actions auprès des enfants reposent sur les 4 moyens de prévention bucco-dentaire visant à rendre l'enfant acteur de sa santé.

Les actions visent également à mobiliser les parents dans l'accompagnement de leurs enfants pour une bonne santé bucco-dentaire.

Concrètement, pour l'action d'apprentissage du brossage des dents, l'animateur/trice aide l'enfant à mieux connaître sa cavité buccale en abordant les principales fonctions (manger, parler, sourire), le familiarise à la technique du brossage, le sensibilise à l'importance du fluor et lui donne des conseils concernant l'alimentation et la visite chez le dentiste.

À la suite de cette première séance, l'enfant, lors de ses activités scolaires ou de loisirs, retraduit sur différents supports les messages de prévention qu'il a reçus.

Dès la maternelle, des séances de brossage dentaire sont organisées à la pause méridienne, encadrées par les animateurs de cantine et les enseignants, et en centres de loisirs par les animateurs des centres.

L'animateur/trice adapte les actions en fonction de l'âge de l'enfant : terminologie, messages. Il recherche la participation active des enfants en développant des supports pédagogiques.

Les parents sont impliqués afin de renforcer la cohérence des messages éducatifs des professionnels.

L'animateur/trice met à disposition des plaquettes d'information et organise des échanges d'informations avec les parents dans différentes occasions : réunions de rentrée scolaire, forum santé, carnets de liaison, crèches et PMI, portes ouvertes des centres de loisirs et écoles, fêtes de la ville et de quartiers, kermesses des écoles, ateliers socio-linguistiques, assistantes maternelles...



POURQUOI CE DVD ?

Ce DVD a été élaboré afin de visualiser les animations effectivement réalisées auprès des enfants dans différents lieux de vie.

Support pédagogique destiné à la formation des animateurs de prévention et à la valorisation des actions, le DVD peut également être utilisé dans un but pédagogique à destination des parents.

Ce DVD a été réalisé par le Département de la Seine-Saint-Denis avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé et la participation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, l'Inspection Académique et les équipes techniques locales des villes.

Un grand merci à toutes les personnes ayant contribué à ce projet et plus largement, à tous les professionnels participant à la déclinaison locale et à la mise en œuvre au quotidien du Programme Départemental de Prévention Bucco-dentaire.



LE PROGRAMME BUCCO-DENTAIRE VOUS INTÉRESSE ?

Rejoignez-nous !

« La communauté bucco »,
une plateforme dédiée
au bucco-dentaire
et à ses acteurs.

Pour cela, il suffit de se connecter
à l'adresse suivante :

<http://bucco.seine-saint-denis.fr>
afin de découvrir les différents contenus.

CONTACTS

Paul Bissila

chirurgien dentiste
responsable du Programme
Départemental de Prévention
Bucco-Dentaire
Tél. 01 43 93 84 87
pbissila@cg93.fr

Rafik Allal

chirurgien dentiste
animateur de prévention
Tél. 01 43 93 75 22
rallal@cg93.fr

Bassam Abo Amer

chirurgien dentiste
animateur de prévention
Tél. 01 43 93 76 27
baboamer@cg93.fr

Secrétariat

Tél. 01 43 93 84 96
ou 01 43 93 84 73



www.seine-saint-denis.fr